

aujourd'hui. Un africaniste français qui conseille la cellule africaine de l'Élysée devient-il par là automatiquement un complice du néo-colonialisme ? Ou est-ce que cela dépend des conseils qu'il donne, et ce qui en est fait ? Qu'en pensent mes collègues ? Peuvent-ils apporter

des études de cas précis permettant de répondre à ces questions, ou éventuellement apporter un témoignage personnel pour ceux qui se sentiraient « visés » par mes propos ?

Robert Buijtenhuijs

Les barricades sont-elles anticonstitutionnelles ?

LA rue congolaise est dit-on la plus politisée d'Afrique. Elle manifeste de nouveau depuis quelques jours pour défendre son interprétation de la démocratie et de la jeune constitution contre celle du Président Lissouba consistant à dissoudre une Assemblée nationale qui à peine élue, venait, le 31 octobre, de censurer le gouvernement Bongho Nouarra.

Si la rue intrigue l'observateur, les leaders politiques rencontrés lui laissent une impression de flottement, d'expectative. S'il est une conjoncture fluide, c'est bien celle-ci.

La crise s'est d'abord inscrite dans le registre savant de l'interprétation constitutionnelle. A ce jeu, les congolais excellent, se délectent littéralement. De bas en haut, il n'est question que d'articles 75 (qu'est-ce que la majorité ?) et 80 (le droit de dissolution). Si les librairies étaient mieux fournies, les manuels de droit constitutionnel s'enlèveraient comme des pains de manioc au marché Total ; en attendant, le journal *Aujourd'hui* a fait

un bon tirage en diffusant le texte de la constitution en supplément.

La rue se mobilise

Une longue explication de texte a donc précédé, puis accompagné, la mobilisation de la rue. Reprenons le film des événements.

Dans la matinée du 12 novembre, un gros camion jaune (de l'armée ?) vient enlever une carcasse de voiture qui, en janvier dernier, avait servi à édifier une barricade près du centre sportif de Makélé-kélé. Une vieille jante d'automobile frappée avec une tige de métal sert à rameuter la foule qui s'attroupe et sauvegarde l'objet symbolique malgré les grenades lacrymogènes des CRS. La barricade est de nouveau installée.

Il faut dire que l'on est proche du domicile de Bernard Kolélas où se déroulent les tractations au sein de la coalition d'opposition à la suite de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée. Dans la nuit du 13 au 14, d'autres barricades apparaissent

sent dans les parages du château d'eau de Makélékélé mais aussi à Mounjali et à Talangaï. Levées en fin de semaine, les barricades reflourissent le 18 novembre (soit tout de suite après l'annonce de la dissolution) pour disparaître de nouveau le lendemain.

Meeting de l'opposition

C'est le moment que choisit la Présidence pour annoncer que les nouvelles élections auront lieu le 30 décembre (la date limite du dépôt des candidatures étant fixée au 29 novembre). L'opposition va alors appeler pour le 26 novembre à un meeting sur le Bd des Armées qui fera basculer la trame des événements dans un registre moins ambigu. Des dizaines de milliers de personnes venues du Nord comme du Sud de la ville s'assemblent face au Palais des Congrès qui abrita du 25 février au 10 juin 1991 la Conférence Nationale, juste devant ce bassin que Monseigneur Kombo utilisa pour un rite de purification entraînant le général Sassou et ses adversaires dans la réconciliation nationale. Vers 15 h, la scène a fait le plein de figurants ; ici dominent les pancartes et insignes du MCDDI (Mouvement congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral), là-bas, à droite de la tribune, les supporters du PCT (Parti Congolais du Travail) arborent des portraits de Sassou, « *Papa Bonheur* », « *Otchombé* » mais ils se mêlent aussi sans problème aux rangs de leurs adversaires d'hier. Les véhicules des leaders, arrivés plus tard, se frayent difficilement un passage vers la tribune. Un animateur annonce entre autres J.P. Thystère-Tchicaya, J.M. Mbemba, B. Kolélas et, enfin, Denis Sassou Nguesso plus acclamé que les autres, tant par les

partisans du PCT que par ceux du MCDDI.

Viennent enfin les discours. Thystère d'abord qui, pendant une demi-heure, dissèque la constitution à la manière d'un candidat français à l'agrégation de science politique. La foule est plus encore à l'écoute lorsque Sassou prend le micro pour parler avec une habileté consommée... de lui-même. N'est-il pas le père de la démocratie au Congo, le fondateur des libertés et, pour qui veut lire entre les lignes, le sauveur suprême ? La preuve : il aurait tout aussi bien pu bloquer le processus démocratique en recourant à l'armée... Sassou est non seulement revenu sur le devant de la scène mais il dispose de surcroît du soutien de ses ennemis d'hier, ceux du MCDDI dont il a cassé la victoire à la présidentielle en soutenant Lis-souba. Le dernier mot du meeting reviendra précisément à la principale victime de cette manœuvre, Bernard Kolélas, qui lance le mot d'ordre « Brazzaville, ville morte » et appelle au boycott des élections et à la « désobéissance civile ». Il connaît ses appuis dans la capitale. Dès lors, la situation devient plus claire.

De la constitutionnalité des barricades

Les « barricadiers » reprennent possession de la rue dès le 27 novembre de Makélékélé à Talangaï en passant par Moukondo. L'accès aux nouveaux quartiers de l'ouest est également bloqué par le barrage sur le pont du Djoué et Bacongo devient le lieu de tous les dangers. Le durcissement est évident ; finis les barrages de fortune aussi vite abandonnés que dressés ou simple prétexte à la perception d'un droit de passage. De véritables tranchées

dans le bitume remplacent ici et là les troncs d'arbres et les carcasses de véhicules et des groupes de jeunes courent d'une barricade à l'autre en se livrant à une véritable *intifada* dont sera en particulier victime cette femme médecin d'origine russe rentrant de sa garde à l'hôpital dont le véhicule est sérieusement endommagé par un commando très déterminé armé d'un couteau de cuisine et de frondes. L'assistance, nombreuse, ne bronche pas alors que la femme, abandonnant sa voiture endommagée, rejoint à pied son domicile dans le quartier où elle est bien connue... Nul ne se hasarde à enfreindre la consigne, pacifique dans son principe, de paralysie de l'agglomération. Les fulas fulas et les taxis eux-mêmes ont renoncé préférant la perte du bénéfice de quelques courses à celle de leur instrument de travail.

L'atmosphère s'alourdit encore le 28 après que le Ministre de l'Intérieur eut jugé les barricades anticonstitutionnelles ! Les CRS et l'armée ont pris position et tirent périodiquement en l'air des rafales d'armes automatiques et, plus rarement, des grenades afin de faire dégager la foule ou pour protéger, à Makélékélé, la maison de tel ministre. La situation se durcit encore le 29 et l'on se dit que le moindre incident peut mettre le feu aux poudres. L'événement a, de toute évidence, une autre portée que les « perturbations dans les transports en commun » annoncées par RFI...

La rue fait-elle la politique ?

S'il est une ville africaine où l'on peut parler d'« hypertribalisation de l'espace », c'est bien Brazzaville ! La scène de l'affrontement entre Lari et Mbochi s'est élargie depuis 1959 et la donne politiques

a changé mais la géographie des troubles reproduit, dans ses grandes lignes, la géographie ethnique. Poto Poto n'a pas bougé, pas plus que le plateau des 15 ans en direction de l'aéroport avec son « quartier pétrole » et les nouveaux quartiers périphériques de Mfilou et de l'ouest du Djoué. On sait que Talangaï, de part et d'autre de la grande route du Nord, soutient massivement l'opposition mais la rue parle aussi à Moukondo et à Moungali. Les choses sont plus complexes dans les quartiers du sud. Acquis à la cause de Kolélas, Bacongo s'est attaché l'image d'une zone turbulente, voire violente (on parle ici du quartier « Dallas » !); moins de barricades toutefois dans ce quartier, sinon celle imposante barrant l'avenue du Djoué au niveau du marché Total, mais une mise en coupe réglée par des bandes de jeunes très mobiles pourchassant les « suspects » jusqu'à l'intérieur des maisons. Dans l'arrondissement de Makélékélé, les faveurs politiques semblent plus partagées qu'ailleurs entre les leaders politiques, même si Kolélas a la faveur des sondages ; l'agitation affecte paradoxalement le triangle oriental de Moukoundzi-Ngouaka entre le siège de la Télévision et le cimetière, de part et d'autre du château d'eau alors que ce secteur est considéré comme à forte population *Nibolek* (Mot composé à partir des premières syllabes des noms des provinces du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou pour désigner les partisans du Président Lissouba).

Qui trouve-t-on finalement dans cette rue Brazzavilloise qui occupe la scène politique ? La population des « barricadiers » est jeune ; les bandes qui circulent à huit ou dix sont composées d'enfants de 10 à 14 ans conduits par des adolescents

mais, si l'on en croit les témoignages, les « présidents » de barricades sont toujours des adultes. Ces bandes mobilisent certes des effectifs non négligeables mais tous les participants au meeting du 26 ne sont pas, loin s'en faut, dans la rue. La population des quartiers concernés (sauf peut-être celle de Talangaï) est dans l'expectative. Entravée dans ses déplacements quotidiens, elle n'est pas appelée à la grève générale par un mouvement syndical divisé (les travailleurs de Kronenbourg auraient même, dit-on, voté la poursuite du travail). Certains dénoncent vigoureusement en privé les « petits voyous désœuvrés » qui tiennent le haut du pavé mais nul ne songe à aller leur faire la leçon, comme si cette jeunesse sinistrée était hors de tout contrôle. Surexcités par plusieurs nuits de veille, les jeunes « barricadiers » sont aussi, d'après la rumeur, conditionnés par le vin, la bière et surtout par le café additionné de poudre de chanvre qui leur est distribué le matin. Qui donne le café ? Qui donne les ordres ? On pense évidemment aux leaders des partis d'opposition mais certains d'entre eux ont eux-mêmes

été victimes des barricades et, si tant est qu'ils aient lancé la machine, peuvent-ils encore la contrôler et, le cas échéant, l'arrêter ? Les forces de l'ordre ont été les seules à disposer d'armes jusqu'à maintenant. Que se passerait-il si un lot de AK 47 était sorti d'une cache (toutes les armes dissimulées au moment du désarmement de la milice ne sont peut-être pas rouillées) ?

Le matin du 30 novembre, deux cortèges ont convergé vers la Présidence, répondant ainsi à l'appel de l'opposition à une marche silencieuse. Les forces de l'ordre ont-elles reçu l'ordre de tirer dans la foule ? Les informations à ce sujet ne sont pas vérifiées (une rumeur persistante parle de trois morts). Toujours est-il que s'est installé sur la ville un calme de mauvais augure qui pourrait faire regretter le « bon temps » des barricades anticonstitutionnelles.

Brazzaville, le 30 novembre 1992.

**Émile Le Bris,
Patrick Quantin**